

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 10 juin 2014 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Marie Élisabeth Courtemanche, Renée Ouellette, Francine Harvey, les conseillers Michel Sylvain, François Baugée et Louis Godin. Mme Maryse Boisvert secrétaire-trésorière adjointe agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2014

4. Correspondances

4.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec

4.2 Office des personnes handicapées Québec

4.3 Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire Québec

4.4 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec

5. Affaires découlant

6. Affaires nouvelles

6.1 Embauche ouvrier municipal remplacement

6.2 Tournoi de Golf des intervenants économiques Ville de La Tuque

6.3 Location de vélo

6.4 Octroi contrat Ingénierie

6.5 Programme P.A.A.R.M.

6.6 Dépôt des indicateurs de gestion

6.7 Colloque La Loi sur les contrats des organismes publics après 5 ans

6.8 Entente inter municipale : prêt de service inspection

6.9 Embauche employée parc Ducharme

7. Trésorerie

7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de mai 2014

7.2 États financiers du mois de mai 2014

7.3 Rapport des taxes

8. Permis de construction

9. Rapport des comités

10. Période de questions

11. Tour de table des conseillers

12. Clôture de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La Mairesse Chantal St-Louis souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition du conseiller Louis Godin et secondée par la conseillère Marie Élisabeth Courtemanche.

2014-06-01

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Michel Sylvain et secondé par le conseiller Louis Godin.

2014-06-02

3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2014

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller Louis Godin et secondée par le conseiller Michel Sylvain.

4. Correspondance

4.1 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec

Le ministère nous informe qu'ils ont transmis aux municipalités de notre MRC une lettre nous invitant à participer à la Semaine de la municipalité 2014 qui a eu lieu du 1^{er} au 7 juin dernier sous le thème « J'y participe! ».

4.2 Office des personnes handicapées Québec

Alors qu'elle souffle cette année dix-huit bougies, la Semaine québécoise des personnes handicapées fait peau neuve. En effet, comme les efforts de sensibilisation ont amené graduellement la population à s'ouvrir de plus en plus à la participation sociale des personnes handicapées. L'Office des personnes handicapées du Québec nous invite à participer à la Semaine en sensibilisant notre personnel.

4.3 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec

La présente lettre est pour nous informer que nous recevrons un acompte totalisant 2 275 \$ en compensations tenant lieu de taxes pour l'exercice financier 2014. Ce versement correspond au montant demandé à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.

4.4 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec

Un dépôt de 19 708 \$ a été émis au nom de notre municipalité par le ministère en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2014.

5. Affaires découlant

6. Affaires nouvelles

2014-06-03

6.1 Embauche ouvrier municipal remplacement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais doit engager un remplaçant pour combler les vacances de l'ouvrier municipal;

CONSIDÉRANT QU'UN avis public a été donné pour l'affichage du poste;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé au recrutement de celui-ci;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie Élisabeth Courtemanche

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais procède à l'embauche de Monsieur André Gagné au poste de remplacement de l'ouvrier municipal. Que l'embauche soit effective à partir du 1^{er} juin jusqu'au 31 décembre 2014 au taux horaire de 14 \$/heure.

2014-06-04

6.2 Tournoi de golf des intervenants 2014

CONSIDÉRANT QUE Ville La Tuque organise à nouveau un tournoi de golf pour regrouper tous les intervenants du Haut-Saint-Maurice et des divers paliers gouvernementaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire développer la municipalité, surtout en matière récréotouristique et qu'il doit compter sur des appuis pour réaliser différents projets;

CONSIDÉRANT QUE tous les délégués de la municipalité ont apprécié leur participation à cette activité en 2013;

CONSIDÉRANT QUE la présence de conseiller, de la mairesse et de certains employés serait de mise pour manifester à nouveau l'intérêt de la municipalité envers les divers intervenants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal inscrive la mairesse Chantal St-Louis, la directrice générale Josée Cloutier et le conseiller François Baugée.

Que les frais d'inscription au coût de 150 \$ par participant soient puisés dans le poste budgétaire frais de représentation.

2014-06-05

6.3 Location de vélo

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture du Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire (parc Ducharme) a eu lieu le 23 mai 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition de quatre (4) vélos pour le parc Ducharme ;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons offrir un service aux visiteurs ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Baugée

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire procède à la location de vélos au coût de 5 \$ par jour par personne du 23 mai au 10 octobre 2014, et ce durant les heures d'ouverture du Centre.

2014-06-06

6.4 Octroi contrat ingénierie

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été demandée par invitation pour établir un plan d'intervention à court et moyen terme pour le Rang Sud-Est;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux offres conformes;

CONSIDÉRANT QUE le comité a fait sa recommandation au conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise Groupe DLA à établir un plan d'intervention pour l'amélioration et le maintien du Rang Sud-Est au coût de 4 873 \$ taxes non incluses.

Que la directrice générale Josée Cloutier soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité les documents.

2014-06-07

6.5 Programme P.A.A.R.M.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a droit à une subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service a été demandée par invitation pour établir un plan d'intervention à court et moyen terme pour le Rang Sud-Est;

CONSIDÉRANT QU'une élaboration de plans d'intervention en infrastructure est admissible dans le cadre du P.A.A.R.M.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal demande une subvention de 5 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau municipale pour l'octroi du contrat d'élaboration de plans d'intervention sur l'infrastructure routière municipale.

2014-06-08

6.6 Dépôt des indicateurs de gestion

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit, avant le 30 juin transmettre au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire les indicateurs de gestion 2013;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal accepte le dépôt des indicateurs de gestion 2013 tel que soumis par l'administration et que le tout soit transmis au ministère des Affaires municipales au moyen du système électronique de saisie SESAMM.

2014-06-09

6.7 Colloque La Loi sur les contrats des organismes publics après 5 ans

CONSIDÉRANT QU'il est important que la directrice générale soit informée des changements dans les lois ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit être en norme et conforme pour l'attribution des contrats publics ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale, Mme Josée Cloutier, à assister à cette séance de formation devant être tenue le 11 juin 2014 à Hôtel Palace Royal à Québec. Que les frais d'inscription au montant de 595.00 \$ taxes exclues et que les frais inhérents à cette séance soient acquittés par la municipalité selon la politique prévue à cet effet.

2014-06-10

6.8 Entente inter municipale : prêt de service inspection

CONSIDÉRANT QU'en l'absence de l'inspecteur municipal il y'a lieu de traiter certains dossiers;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a seulement un inspecteur municipal à son embauche ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie Élisabeth Courtemanche

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale Mme Josée Cloutier à signer une entente inter municipale avec la ville de La Tuque pour prêt de service d'inspection municipale en cas de besoin pour l'année 2014.

2014-06-11

6.9 Embauche employé parc Ducharme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais doit engager un (1) employé pour le Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis a été donné pour combler le poste;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Mademoiselle Rosalie Prince;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais procède à l'embauche de Mademoiselle Rosalie Prince employée au Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire. Que l'embauche soit effective à partir du 11 juin au 12 octobre 2014 au taux horaire de 10.35 \$/heure

7. Trésorier

2014-06-12

7.1 Adoption des dépenses de mai 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois de mai 2014 telles que soumises par le personnel.

2014-06-13

7.2 Adoption des états financiers de mai 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la municipalité soumis par l'administration pour le mois de mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de mai 2014 tel que soumis.

7.3 Rapport de taxes

Le montant total des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012 et 2013 le montant est de 31 303.16 \$, toutes les taxes antérieures à 2011 ont été entièrement perçues.

2011	3 645.35 \$
2012	6 748.58 \$
2013	20 909.23 \$
2014	220 187.03 \$

Un montant de 5 054.45 \$ a été perçu durant le mois de mars 2014.

8. Permis de construction

Pour la période de mai, il y a eu 20 permis qui ont été émis avec une valeur de 232 580 \$ rapportant à la municipalité 250 \$.

9. Rapport des comités

La conseillère Renée Ouellette mentionne les activités prévues pour la journée de la St-Jean Baptiste.

10. Période de questions

La période de questions débute à 19 h 49 et se termine à 19 h 54.

11. Tour de table des conseillers

Les conseillers et les conseillères souhaitent aux citoyens présents une bonne soirée à tous et les invitent à venir célébrer la St-Jean Baptiste en grand nombre et leur souhaite un très bel été.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 55

Chantal St-Louis, mairesse

Maryse Boisvert, secrétaire-trésorière adjointe